

LES GRANDS PROJETS DE LA RUE THIERS "ÉPICERIE SOCIALE" ET "MAISON DU PROJET"

Diffusion CHANTECLER
Août 2018

n° 28
MAI 2010

Inf'Auxonne

Magazine d'information de la ville d'Auxonne



Sommaire

VIE DE LA COMMUNE:2

- Consultation locale des électeurs
- Budget 2010

CADRE DE VIE:3

- Réglementation en zone 30
- Rond point place de Verdun
- Rond point de la Poste
- Maison de l'Emploi
- Travaux de l'école Louis Pasteur
- Valorisation agricole des boues

ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS:4

- À ne pas manquer
- Retour sur l'animation culturelle
- Sons et Lumières 2010
- Carnaval 2010
- Festival International des Très Courts
- 30^e anniversaire du Lutrin
- Comité de jumelage
- Course Dijon - Auxonne - Dijon

ACTION SOCIALE:6

- Ouverture de l'épicerie sociale
- Programme prévention santé

VIE SCOLAIRE:6

- Prix aux élèves méritants
- Carnaval des écoles
- Des bars à eau à l'école

TRIBUNE LIBRE:7

- Expression des groupes politiques

200M:6

- À la découverte des rues d'Auxonne
- Vidéoprotection
- La fête des voisins
- Permanence de l'UNPI 21
- Bourse au permis de conduire « B »

Rappel

L'Inf'Auxonne est votre magazine, le comité de rédaction appréciera vos informations, réflexions et vos photos. Le magazine est également ouvert aux associations sportives et culturelles qui souhaitent se faire connaître ou faire connaître leurs activités et le calendrier de leurs manifestations. Les informations et photos sont à fournir à la mairie.



Le Conseil Municipal du 15 avril 2010 a décidé, à l'unanimité de vous donner la parole. Le 27 juin 2010, de 8 h 00 à 18 h 00 aura lieu une CONSULTATION des auxonnais. Vous aurez à répondre à cette question : « Êtes-vous favorable OUI ou NON au projet d'implantation d'une zone commerciale sur le site du Charmoy ? ». De votre choix dépendra l'avenir de cette zone, l'avenir d'Auxonne.



Nous voici au terme de notre deuxième année de mandature. Où en est le programme que nous avons proposé aux auxonnais lors de la campagne électorale et qu'ils avaient validé le 15 mars 2008 ?

Budget :

Grâce à la gestion rigoureuse des deniers de la commune, nous avons commencé à assainir les finances, à tel point que l'exercice précédent a dégagé un excédent d'environ 1,3 million d'euros. Nous avons donc logiquement décidé de ne pas augmenter la pression fiscale pour l'année 2010.

Social :

Madame Marianne MARTELET a été embauchée pour devenir responsable à plein temps du CCAS, et un agent municipal, Peggy BATAILLARD, a été détaché à mi-temps pour ce service, afin de professionnaliser ce domaine qui en avait bien besoin. Toujours dans le domaine social, nous avons aidé à la création d'une épicerie sociale, « le P'tit coup de Pouce », afin de venir en aide à nos concitoyens les plus défavorisés. Enfin le CCAS a organisé un voyage à St Raphaël dans le cadre de l'opération « Séniors en vacances ». 45 personnes ont

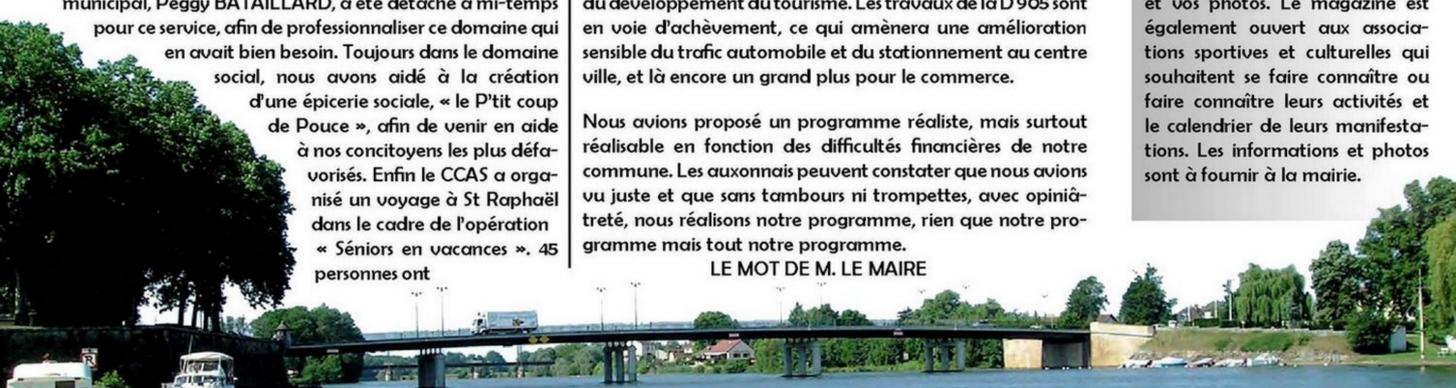
participé à ce voyage.

Travaux :

Les travaux du port sont sur le point de débiter. Cette création de 140 anneaux apportera à terme un plus pour le commerce auxonnais, à condition bien entendu que celui-ci s'adapte aux besoins de cette nouvelle clientèle. La municipalité mettra tout en oeuvre pour l'aider lors de cette phase de mutation des pratiques. Dans cette optique, et comme nous l'avons déclaré lors d'un précédent numéro d'Inf'Auxonne, il appartient dès à présent à la municipalité de créer un organe de réflexion sur l'aménagement du centre ville regroupant élus, commerçants et riverains afin de créer les conditions qui retiendront plus longtemps les touristes venant par la voie fluviale. Les travaux de rénovation de la façade ouest de l'église Notre Dame vont également débiter, occasionnant quelque gêne aux habitants de la place d'Armes pendant environ 18 mois, mais une fois terminés, nous aurons un atout supplémentaire au service du développement du tourisme. Les travaux de la D 905 sont en voie d'achèvement, ce qui amènera une amélioration sensible du trafic automobile et du stationnement au centre ville, et là encore un grand plus pour le commerce.

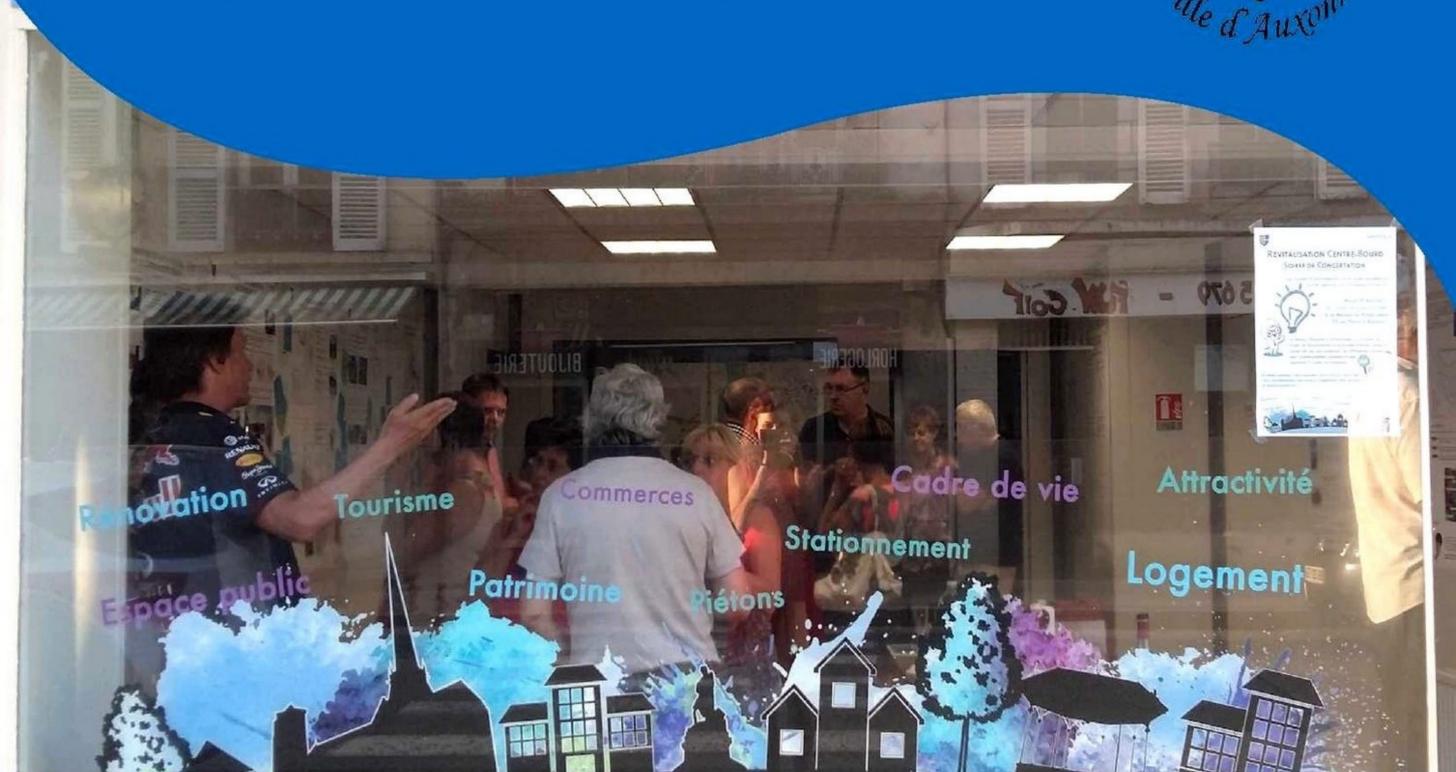
Nous avons proposé un programme réaliste, mais surtout réalisable en fonction des difficultés financières de notre commune. Les auxonnais peuvent constater que nous avons vu juste et que sans tambours ni trompettes, avec opiniâtreté, nous réalisons notre programme, rien que notre programme mais tout notre programme.

LE MOT DE M. LE MAIRE



n° 57
Juillet 2017

INF'AUXONNE



REVITALISATION CENTRE-BOURG

Un programme d'actions d'ici la fin de cet été